

un plan de paysage*

un outil pour penser le paysage de demain

Un plan de paysage est une démarche volontaire, portée par une ou plusieurs collectivités, qui invite les acteurs locaux à repenser la manière de concevoir l'aménagement du territoire. Il s'agit de remettre au cœur du processus ce qui fait l'originalité et la richesse de ce territoire et qui par ailleurs est porteur de sens pour les populations : le paysage.

Il permet d'appréhender l'évolution et la transformation des paysages et de réfléchir à la qualité du cadre de vie. Document transversal, le plan de paysage ne se substitue pas aux documents d'aménagement et de planification. En revanche il les enrichit et permet de mieux prendre en compte le paysage réglementairement.

En résumé un plan de paysage permet de formuler des objectifs de qualité paysagère et définir un plan d'actions, en concertation avec l'ensemble des acteurs (élus, techniciens, associations, habitants, acteurs socio-économiques) et en cohérence avec l'ensemble des projets territoriaux et dynamiques à l'œuvre.

Ce plan de paysage couvre les communes du Grand Site (Erquy, Fréhel, Plévenon et Plurien), ainsi que la baie de la Fresnaye et son rivage, notamment sur les communes de Pléboulle et de Mâtignon.

*paysage. Le paysage est une partie de territoire, telle que perçue par les habitants du lieu ou les visiteurs, qui évolue dans le temps sous l'effet des forces naturelles et de l'action des êtres humains. [Convention européenne du paysage]

des valeurs paysagères remarquables et exceptionnelles



1 des milieux naturels remarquables
Le Grand Site abrite des espaces naturels diversifiés : succession de landes, de pelouses aérolines, de dunes et cordons de galets, de falaises, de marais maritimes, de coteaux boisés ainsi que de bas marais alcalins de grand intérêt écologique, faunistique, floristique et paysager.



2 le littoral exceptionnel encore bien préservé
Le paysage qui s'offre à la vue est diversifié, à la fois composé de vastes aires, de côtes rocheuses, de marais, d'îles, de baie, etc. Au-delà de quelques rares contre-exemples, les sites sont préservés de l'urbanisation ou d'équipements et offrent un caractère de côte «sauvage».



3 les vallées qui relient terre et mer
La presqu'île est découpée par de nombreux fleuves côtiers, dont les principaux sont le Cave, l'Islet, le Léhen, le Galmiche, le Frémur et le Ra, qui fondent des continuités hydrauliques et écologiques entre l'intérieur des terres et le littoral.



4 une qualité urbaine et architecturale des bourgs et des hameaux
Trois types de patrimoine urbain sont à considérer :
• Des bourgs anciens en retrait du littoral
• Des hameaux agricoles qui ponctuent la campagne habitée
• Des stations balnéaires qui témoignent du nouvel attrait de la mer au début du XX^e siècle.



5 un patrimoine bâti diversifié et bien réparti
Celui-ci se compose notamment des ponts en béton armé de l'ingénieur Harel de la Noë construits au début du XX^e siècle pour le «Petit train des Côtes du Nord», de quelques édifices balnéaires remarquables, d'un patrimoine religieux et maritime ou d'un patrimoine industriel lié à l'exploitation des carrières de grès rose. Les murs en pierre de grès rose participent à l'identité du site.



6 des routes-paysages pour découvrir le Grand Site
Les routes sont de remarquables vecteurs pour la découverte du Grand Site, d'autant plus aux abords immédiats du littoral. Elles longent la côte, les crêtes ou les talwegs pour mettre en scène les paysages spectaculaires. Ces routes peuvent être particulièrement soignées : un gabarit relativement étroit, des bas-côtés enherbés ou parfois ouvragés. L'ensemble de ces détails font la qualité des parcours.



7 des circulations douces nombreuses
Le territoire du Grand Site est traversé par de nombreuses voies douces. Le GR34 et la Vélomaritime sont les dorsales d'un maillage bien plus fin de chemins de promenades.



8 des paysages agricoles bocagers qui font partie de l'identité des lieux
Le bocage est l'un des marqueurs des paysages agricoles costarmoricains. Si le bocage a beaucoup souffert du remembrement, certains secteurs du Grand Site sont particulièrement préservés et émergent comme des reliques du paysage d'origine.

... avec des fragilités



• Des boisements de résineux qui se développent
• Une lande qui se boise
• Des zones humides peu valorisées
• Des milieux dunaires minéralisés



• Des vallées souvent difficiles d'accès et peu gérées
• Une mauvaise qualité des eaux
• Des ruisseaux transformés en fossés agricoles
• La disparition des ripisylves
• Des cours d'eau qui «disparaissent» sous les routes



• Un travail encore conséquent pour mettre en valeur ce patrimoine



• Une place encore prépondérante de l'automobile
• Des déplacements doux nombreux, mais dont la lisibilité et l'entretien restent à améliorer
• Des ruptures de continuité des chemins et des pistes cyclables
• Des abords pas toujours qualitatifs



• Des «spots» pressurisés sur le littoral
• Des équipements au plus près du rivage
• Des constructions qui gagnent les lignes de crêtes



• Des paysages quotidiens oubliés
• Des paysages banalisés par l'urbanisation
• Des espaces publics peu valorisés et envahis par la voiture
• Des espaces publics entièrement minéralisés
• Des clôtures disparates et de faible qualité
• Des limites urbaines peu valorisantes et qui fragilisent le paysage agricole



• Une banalisation des paysages par le mobilier routier
• Le manque de plantations le long des routes
• Les sur-largeurs de chaussées bitumées
• L'éclairage nocturne trop présent



• Un territoire agricole peu regardé par rapport à la mer
• Un manque de « dialogue » entre les paysages littoraux et arrière-littoraux
• La fermeture de paysages via l'implantation de boisements
• De trop grandes ouvertures et une simplification des paysages agricoles

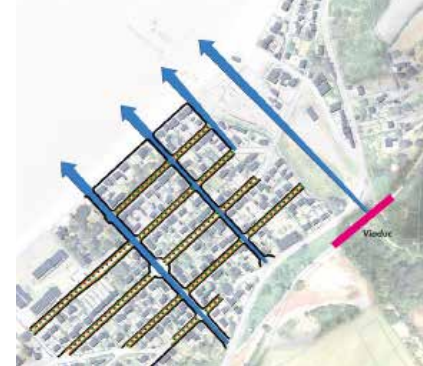
des sites pilotes pour mener des actions concrètes

Sur l'ensemble du territoire étudié, plusieurs sites à enjeux forts (pression touristique, paysages quotidiens oubliés, porte d'entrée dans le Grand Site...) ont été identifiés pour faire l'objet d'une réflexion approfondie et y mener des actions concrètes en faveur du paysage.

Après un travail collaboratif, des orientations ont été déterminées, dont voici quelques exemples.

1 | Site de Caroual

Préserver la trame urbaine de la station balnéaire :



Recomposer l'espace de la rue
• Veiller à dégager les perspectives vers la mer
• Planter et organiser le stationnement linéaire sur bandes enherbées

2 | Site de la ZA des Jeannettes

• Améliorer la circulation en prévoyant des continuités piétonnes et cyclables.
• Recomposer les voies bocagères.



Bas-côtés / noues enherbées
Vélos + voiture + engins agricoles
Pas d'élargissement de chaussée

4 | Site de la Baie de la Fresnaye

• Aménager l'entrée du Grand Site à Port à la Duc avec la volonté de préserver l'esprit des lieux.

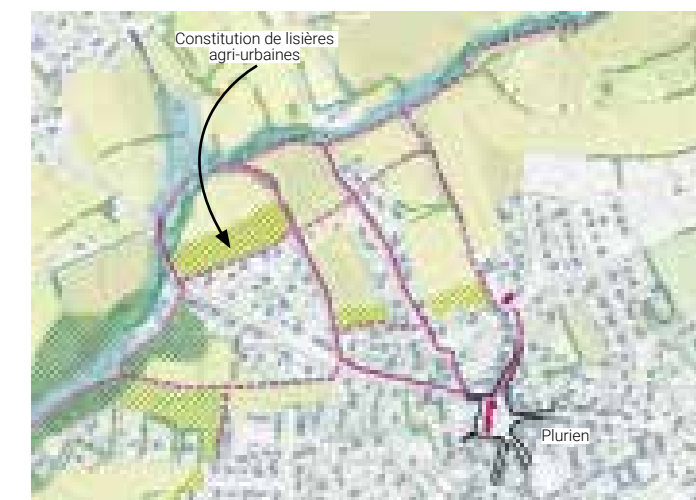


Restaurer le quai de Port à la Duc
Valoriser les murs «des hollandais»

3 | Site du Vallon de Léhen

Garantir la pérennité des paysages agricoles :

• Préserver les terres agricoles dans les documents d'urbanisme.
• Constituer des lisières urbaines en transition, entre les parcelles agricoles et les quartiers d'habitation.



Constitution de lisières agri-urbaines

5 | Site de la carrière du Routin de Fréhel

• Déplacer le tracé du GR@34 afin de restaurer la continuité du cheminement.
• Permettre la découverte des lieux et valoriser l'histoire des carrières avec la mise en place de belvédères.



Belvédère

les 3 orientations du Plan de Paysage

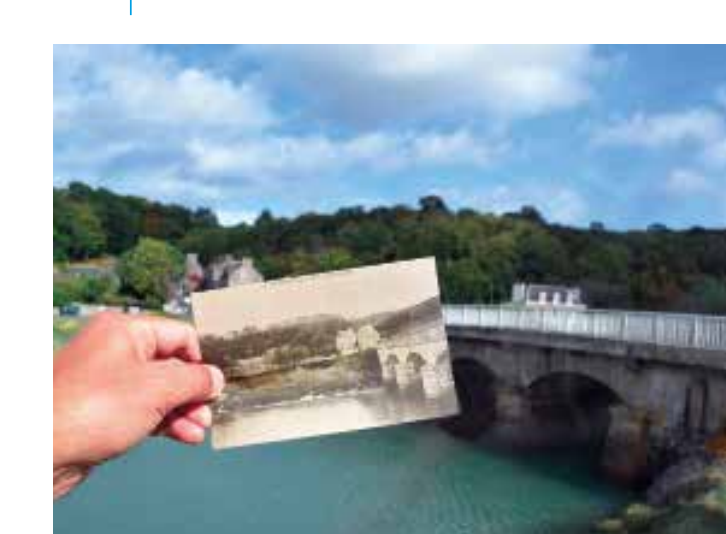
1. Renforcer la relation terre-mer entre les paysages agricoles et le littoral
2. Maîtriser le développement urbain et valoriser les paysages du quotidien
3. Concilier la préservation des espaces naturels avec l'amélioration des conditions d'accueil du public



Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel
18, rue Notre-Dame - 22240 Plévenon
www.grandsite-capserquyfrhel.com
accueil@capserquyfrhel.fr
Tel : 02 96 41 50 83



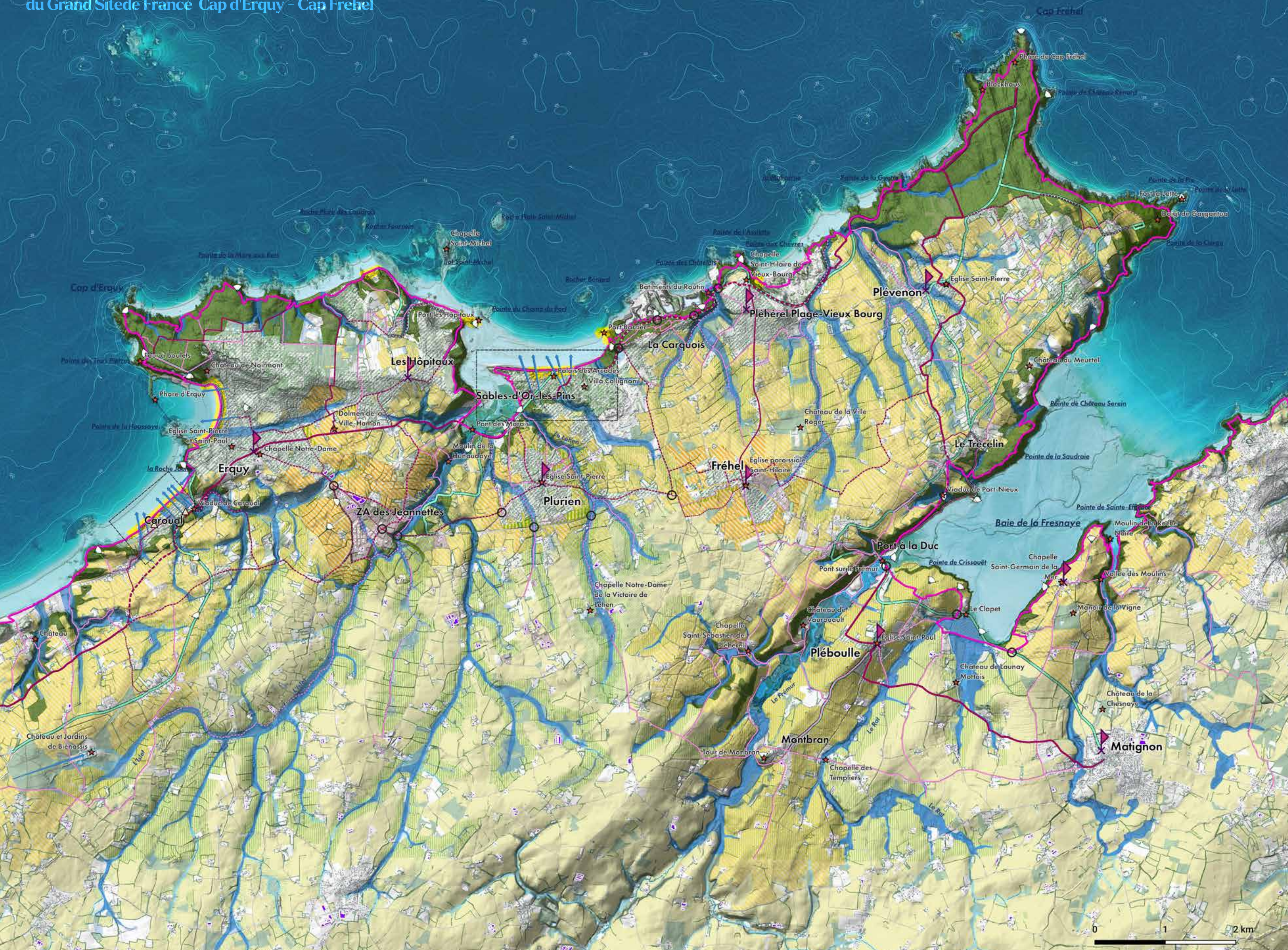
plan de paysage
du Grand Site de France
Cap d'Erquy - Cap Fréhel



BRETAGNE

Plan de paysage

du Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel



légende :

1. Renforcer la relation terre-mer entre les paysages agricoles et le littoral

- Assurer la cohérence des paysages de vallées côtières de leur source jusqu'à leur embouchure
- Assurer la cohérence des paysages de vallées côtières de leur source jusqu'à leur embouchure
- Améliorer les continuités piétonnes le long des vallées
- Préserver et gérer la biodiversité des coteaux (bois et landes)
- Préserver et gérer la biodiversité des fonds de vallées
- Préserver les terres agricoles face à l'urbanisation
- Préserver les terres agricoles soumises à une forte pression de l'urbanisation
- Renforcer la présence de haies bocagères dans les paysages agricoles
- Renforcer la présence de haies bocagères dans les paysages agricoles

2. Maîtriser le développement urbain et valoriser les paysages du quotidien

- Mettre en valeur la trame urbaine spécifique au paysage balnéaire
- Dégager les perspectives
- Revaloriser les monuments ou édifices singuliers et leurs abords
- Reconquérir les friches urbaines pour de nouveaux usages
- Redonner une place prépondérante à la nature en ville
- Améliorer le paysage des activités économiques, portuaires et agricoles au sein du Grand site
- Potentiel photovoltaïque sur toiture
- Améliorer les paysages routiers à partir d'un référentiel adapté au Grand Site
- Valoriser et apaiser les routes paysages
- Traversées de routes à sécuriser
- Composer des lisères urbaines en limite d'urbanisation

3. Concilier la préservation des espaces naturels avec l'amélioration des conditions d'accueil du public

- Améliorer la continuité du GR34 / sentier du littoral
- Tracé actuel inchangé
- Modification du tracé actuel
- Requalification de sites littoraux le long du GR34
- Poursuivre l'itinéraire de la Vélo maritime vers plus de confort et de sécurité
- Tracé actuel inchangé
- Modification du tracé actuel
- Poursuivre le réseau de liaisons cyclables principales et secondaires
- Liaisons cyclables principales inter-bourgs
- Liaisons cyclables secondaires inter-bourgs
- Liaisons cyclables en projet
- Mettre en valeur les points de vue emblématiques et organiser leur accès
- Points de départ des itinéraires à baliser / organiser